



La Fête du Travailleur Alpin est un événement co-organisé par l'association Les Amis du Travailleur Alpin et la société du Travailleur Alpin. Cette union permet à la Fête de proposer un rassemblement convivial mêlant concerts, débats et rencontres. Y être bénévole c'est avant tout être pleinement acteur et actrice de ce projet collectif, le représenter et défendre ses valeurs.

C'est également une aventure humaine pleine de découvertes. Chacun y a sa place, quel que soit son âge, son expérience et son savoir-faire. La diversité des bénévoles constitue une richesse à laquelle le collectif de la Fête est très attaché.

Le plaisir, la motivation, l'implication et la bonne humeur sont quelques clefs du bon fonctionnement des activités du collectif, sans oublier le respect des règles et consignes au regard de cette organisation collective et des engagements des organisateurs-trices vis à vis du public et des artistes.

Ensemble, nous pourrons nous réjouir de la réussite de cet événement si chacun-e s'associe aux valeurs et principes qui suivent.

VIE ASSOCIATIVE

Chaque membre est invité à participer à la vie de l'association en adhérant à l'association Les Amis du Travailleur Alpin. Chaque membre s'engage à respecter l'éthique et les valeurs de la Fête ainsi que son organisation et son fonctionnement.

SOLIDARITÉ

Chaque membre doit prendre en compte l'organisation spécifique des différentes activités et agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif-ve aux autres, savoir entendre les difficultés ou limites de chacun-e et pouvoir exprimer les siennes (fatigue, besoin d'une pause, d'un réconfort...)

ATTITUDE

Chaque membre accepte de s'impliquer dans ce qu'il donnera ou montrera de lui-même. Sourire, convivialité, écoute, attitude adaptée et respectueuse favoriseront la réussite du projet. Chaque membre s'engage à être responsable de son comportement et maître de lui-même dans toutes les activités confiées : rester sobre par rapport à l'alcool, ne pas être sous l'effet d'autres substances.

MISSION

Chaque bénévole s'engage à s'impliquer dans les activités confiées, notamment à respecter les horaires convenus et à être présent-e à son poste. Il accepte également une modification ponctuelle de sa mission pour aller aider et soutenir une autre commission dans le besoin. Chaque bénévole fait son possible pour être présent-e aux réunions préparatoires, au montage et au démontage des manifestations.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque membre s'inscrit dans la démarche Développement Durable de l'association. En matière d'environnement, il se doit notamment de privilégier les moyens de transport alternatif (covoiturage...) et de participer activement au tri (mégots de cigarettes, déchets...). Chaque membre en est un ambassadeur-drice et un relais auprès des publics accueillis.

MATÉRIEL ET BIEN CONFIÉS - SÉCURITÉ

Chaque membre s'engage à utiliser avec soin le matériel ou les biens qui lui sont confiés (véhicules, outillage, machines et appareils divers) et à informer les organisateurs en cas de perte ou détérioration. Si le membre apporte son propre matériel, il ne pourra mettre en cause la responsabilité de la Fête du Travailleur Alpin. Chaque membre prend toutes les mesures de sécurité en vigueur pour lui-même et pour les autres : respect du code de la route, consignes de sécurité, et se doit de respecter la législation en vigueur pour l'utilisation des divers véhicules, notamment les différents permis spécifiques de conduire.

Les organisateurs peuvent décider à tout moment de la fin de la collaboration d'un bénévole en cas de non respect des consignes précisées par l'organisation, de manque de respect vis à vis des autres bénévoles et de toute faute mettant en difficulté ou en danger les activités ou les membres du collectif de la Fête.

MERCI ET À TRÈS VITE SUR LA FÊTE

